

**Avis adopté**

Séance plénière du 29 janvier 2025

*Restauration de la nature : face à l'urgence, donnons l'envie d'agir*

**Déclaration du groupe CFE-CGC**

En tant qu'organisation engagée pour l'avenir de notre planète, reconnue comme « Partenaire engagé pour la nature » par l'Office français de la biodiversité (OFB) depuis 2021, la CFE-CGC réaffirme aujourd'hui l'urgence d'agir pour la restauration des écosystèmes.

La biodiversité, pilier de notre bien-être et de nos économies, est en danger face aux pressions croissantes de l'activité humaine, du changement climatique et de la dégradation des habitats naturels.

Pour la CFE-CGC, former les salariés aux enjeux de la biodiversité en entreprise est indispensable, afin qu'ils puissent promouvoir des politiques et des actions de gestion durable des ressources naturelles, ainsi que la préservation et la restauration des écosystèmes marins et terrestres. Nous devons répondre à cet appel pressant pour assurer un avenir durable à notre société.

La restauration des écosystèmes n'est pas une contrainte, mais une opportunité. En réhabilitant nos forêts, zones humides, océans et sols dégradés, nous protégeons les services vitaux qu'ils nous rendent : purification de l'air et de l'eau, pollinisation des cultures, régulation du climat et prévention des catastrophes naturelles. Ces actions favorisent par ailleurs le développement d'économies locales résilientes et créent des emplois durables.

Les gouvernements, les entreprises, les syndicats, les citoyens et la communauté scientifique doivent unir leurs efforts pour établir des politiques ambitieuses et des actions concrètes. Cela inclut des investissements massifs dans des projets de restauration, la transition vers des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et une gestion durable des ressources naturelles. Ce n'est qu'ensemble que nous réussirons à faire face à la dégradation de nos écosystèmes.

Notre groupe apporte son soutien aux nombreuses pistes de réflexion et d'actions articulées autour de trois axes clairs. Il est temps de faire preuve de courage politique et de vision. La restauration des écosystèmes n'est pas seulement une obligation écologique, mais une condition essentielle pour bâtir un monde plus juste, plus prospère et plus respectueux des générations futures.

**La CFE-CGC a voté en faveur cet avis.**